

ANNEE 1968

portant nomination d'un Administrateur
au Conseil d'Administration de la Banque
Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest

LE CHEF DE L'ETAT

- VU la Proclamation du 17 Décembre 1967 ;
VU le Décret N°440/PR du 21 décembre 1967, portant
formation du Gouvernement Provisoire ;
VU les Décrets n°s 62-147/PR/MFT du 28 Mars 1962 et
159/PR/MFT du 5 Avril 1963, portant désignation
des Représentants du Gouvernement au Conseil d'Admi-
nistration de la Société Dahoméenne de Banque ;

Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

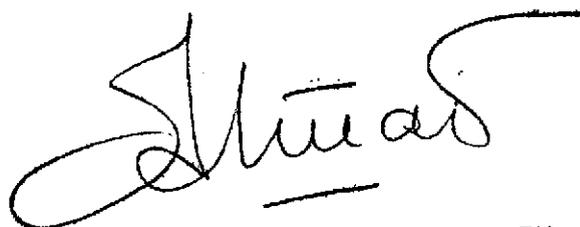
ARTICLE 1er.- Est nommé Administrateur pour représenter la République du Dahomey au Conseil d'Administration de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, Monsieur Pascal CHABI KAO, Ministre des Finances, des Affaires Economiques, et du Plan en remplacement de Monsieur Christian JOHNSON.

ARTICLE 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République du Dahomey.

Fait à Cotonou, le 9 janvier 1968

AMPLIATIONS :

P.R.	4	CS	6
S.G.G.	4	DGAJL	2
Ministères .	11		
I.A.A.	3		
Gde Chanc...	1		
B.C.E.A.O...	2		
MFAEP	8		
C.F. DC- DB	3		
Trésor	2		
JORD	1		
Intéressé, ...	1		


Lieutenant-Colonel A. ALLEY